

Commission Mutations urbaines

Assemblée générale du CLUQ du 23 juin 2015

2014 - 2015

La période allant de juin 2014 à juillet 15 a principalement porté sur la co-construction de projets alternatifs de requalification/réaménagement/densification de l'Esplanade - route de Lyon. Elle se divise en trois phases, la conduite associative, l'évolution du fonctionnement, l'engagement du travail.

1 - La conduite associative de l'action. Le CLUQ, qui avait renoncé à travailler avec la précédente Municipalité, a créé, après les élections municipales d'avril 2014, une Commission « Mutations urbaines » rassemblant le Groupe de Travail Grenoble Demain et la Commission Urbanisme.

La Commission s'est attachée à l'Esplanade, dont le projet d'urbanisation avait amené une vive contestation, portée par les habitants et Vivre à Grenoble. Le projet a été effacé (suppression de la ZAC Portzamparc en juin 14), et l'Esplanade est devenue le site où l'on attendait l'application de l'engagement n°1 de la Municipalité Piolle, « co-construire les projets avec les habitants ».

Appuyée sur l'UQ Rive Droite et l'Union des Commerçants et Professionnels de l'Esplanade, la Commission a enclenché, dès juin 14, une succession de réunions associant les différents niveaux d'échelle (Esplanade - route de Lyon, Rive Droite, Commune, Agglomération).

Alors que la Municipalité organisait, fin septembre 2014, une réunion publique qui a certes permis des échanges mais s'acheva dans le brouhaha, le CLUQ, entre juin et décembre 14, organisa plus de dix réunions, tantôt à son local, tantôt au Boulodrome, et conduisit même une « balade citoyenne » rassemblant habitants, commerçants, professionnels, responsables associatifs.

Au cours de ces réunions, les participants, nombreux, ont échangé savoirs et perceptions, et créé du projet. Ils ont posé presque toutes les questions qu'amène la réinvention d'un quartier urbain et amené presque toutes les réponses à ces questions. Il reste de cette phase un riche recueil d'idées, qui prendra sa valeur au moment où la co-construction commencera vraiment.

2 - L'évolution du fonctionnement. Au début de l'année 2015, trois faits sont intervenus, la création d'un Comité des Habitants, l'intervention de la Ville, la concertation sur l'îlot Peugeot.

Les habitants, au fil des réunions organisées par le CLUQ et l'UQRD, vinrent de plus en plus nombreux et demandèrent une place. Un Comité des Habitants informel avait déjà existé et, avec l'UQ Rive Droite, était intervenu sur le projet d'urbanisation. Le nouveau Comité apparut, il faut le dire, en réaction contre l'intervention de personnes extérieures, qui se sentirent rejetées. Il s'est d'abord unanimement situé dans l'UQ Rive Droite puis tout aussi unanimement structuré en association.

On peut estimer que c'est une réussite, pour le CLUQ et l'UQRD, associations de niveaux d'échelle moyens, d'avoir contribué à la création d'un organisme proche du terrain. Le dispositif associatif comporte ainsi toutes les variétés de citoyens (habitants, commerçants), et tous les niveaux d'échelle.

Mais cela amène des tensions entre des objectifs à la fois complémentaires et contradictoires, la subsidiarité (rapprocher la décision de ceux qui en subissent les conséquences), et la suppléance (intervention de l'échelon supérieur lorsque des problèmes de responsabilité publique dépassent les capacités d'une petite entité). C'est l'inévitable conséquence du fait que l'Esplanade appartient à ses habitants et commerçants, mais aussi aux quartiers voisins, à la commune de Grenoble, à la Métropole, voire à la Région Urbaine Grenobloise, mais c'est un facteur de divergences.

Ensuite, la Ville est intervenue, avec l'aide de prestataires, Ubuntu, pour créer un Comité qui aurait dû être de co-construction. Cette création amena d'interminables discussions sur la présence de l'un ou de l'autre, sur le nombre de représentants de chaque organisme, et montra surtout erreurs, ambitions, insuffisances, d'élus, de citoyens, de prestataires.

Dans une autre opération grenobloise de densification, alors que l'Esplanade plongeait dans une sordide arithmétique, a été conduite une démarche s'apparentant à la co-construction, les ateliers de concertation sur les « Usages et ambiances de l'îlot Flaubert Nord ». Il s'agissait successivement de définir des souhaits, de positionner les équipements et de s'auto-évaluer. L'enjeu était modeste, il s'agissait d'usages et de mobilier, pas de coordonner les multiples composants d'un quartier urbain, l'exercice était simple, l'animation de qualité, mais cela permettait d'espérer.

Enfin, la restructuration de l'îlot Peugeot, friche artisanale et commerciale située à l'extrémité nord-ouest du bâti compris entre l'Esplanade et la route de Lyon, est entrée en concertation. Quoique détenu aux trois quarts par des privés, l'opération est conduite par Grenoble Habitat, Société d'Économie Mixte (SEM). Deux cent trente logements sont prévus, en plusieurs phases.

Lors des réunions publiques, des protestations se sont élevées contre la proportion de logements sociaux, jugée trop élevée dans un environnement urbain comportant déjà habitat et habitants modeste ; contre les choix architecturaux.

3 - L'engagement du travail de création d'un « projet de vie pour le quartier ». Le Comité créé par la Ville, qui devint simplement « Esplanade », a conduit trois temps publics de construction d'un « projet de vie pour le quartier ». Ceux-ci ont porté sur les grands thèmes (équipements, patrimoine, usages de la Grande Esplanade, circulation, amalgame entre anciens et nouveaux habitants, activités économiques), et ont vu travailler ensemble, dans une atmosphère apparemment apaisée, les différents acteurs et quelques citoyens.

La co-construction devrait arriver à la rentrée, avec un « concepteur urbain ». La Ville a lancé un appel d'offres pour la « Co-construction du projet de requalification urbaine et paysagère du quartier de l'Esplanade ». « Elle recherche une équipe pluridisciplinaire de concepteur urbain comprenant notamment architecte et/ou urbaniste, paysagiste, BE concertation, environnement, VRD ».

Il a été question, dans le Comité Esplanade, de ce concepteur urbain, mais les « acteurs locaux » n'ont pu intervenir ni sur l'appel d'offres, ni sur le cahier des charges.

Jean-Pierre Charre

Animateur des Commissions Mutations urbaines du CLUQ et Urbanisme de l'UQ Rive Droite